cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mathieu Normand
https://www.cadre21.org/membres/0019982f032496b5be4eb368

Date d'obtention : 2024-01-25 20:49:24

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Que c'est une manière de faire de la sensibilisation plutôt que de judiciariser un acte commis par un adolescent.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela va me permettre de bien guider les intervenants qui auront à s'impliquer.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Prendre le temps de bien les écouter afin de bien les accompagner correctement dans le protocole Sexto. Je vais aussi m'assurer de bien suivre les étapes du protocole afin que l'intervention soit bien menée.